BLACK IMMO / AGENCE PARTENAIRE

Fiche de dossier interagences

Annexe opérationnelle • Une fiche par bien • À rattacher à la convention-cadre signée

Convention-cadre : référence et date	Référence du dossier
Partenaire : raison sociale exacte / IDE	Représentant habilité
Bien : adresse, lot / parcelle, type et nombre de pièces	
Loyer / prix / charges confirmés	Disponibilité confirmée par / le

01 Mandat et conduite du dossier

Mandant, titulaire du mandat et preuve de l'autorisation de collaboration	
Origine du dossier, interventions antérieures et clients déjà connus	
Responsable des visites	Responsable du suivi du mandant / des candidatures

02 Diffusion sans doublons

Pour les six biens de la convention Alvyra : Black Immo utilise SMG, Facebook et LinkedIn. Aucune nouvelle diffusion partenaire sur ces mêmes canaux sans accord écrit. Les publications partenaires déjà actives sont recensées et coordonnées, sans retrait automatique.

Canaux Black Immo / liens déjà publiés
Canaux autorisés au partenaire / diffusions indirectes
Publications préexistantes / dérogations acceptées par écrit

Une extension à un bien du portefeuille d'Alvyra nécessite l'accord écrit des deux agences et les autorisations du titulaire du mandat. Cette fiche ne crée pas une exclusivité générale.

Honoraires, apport et validation

Suite de la fiche interagences • Conditions propres à ce bien

Référence du dossier	Convention-cadre de rattachement

03 Honoraires dus par le client

Débiteur des honoraires : identité / accord contractuel et date	
Montant ou méthode de calcul hors TVA	Exigibilité / conditions suspensives
Agence chargée de facturer et encaisser	Délai client : 10 jours calendaires dès facture

Sous le régime Alvyra convenu : 50 % pour Black Immo et 50 % pour Alvyra Estates SA sur les honoraires valablement convenus et effectivement encaissés, hors TVA. Loyers, charges, dépôts, prix de vente et sommes pour tiers sont exclus. Chaque agence applique la TVA à sa propre facture si elle y est assujettie.

Frais communs / tiers : montant et partage préalablement acceptés, ou « aucun »

Le décompte et la preuve d'encaissement sont communiqués. Le reversement suit dans les 10 jours ouvrables après réception des honoraires et de la facture correspondante, conformément à la convention. En cas d'encaissement partiel, le partage est proportionnel.

04 Trace de mise en relation

Candidat / référence du contact apporté	Agence apporteur / date de transmission
Réception confirmée par / le ; client déjà connu ? Préciser	

Ne partager que les données nécessaires avec les personnes habilitées et après information du candidat. Ne pas contourner l'autre agence sur un dossier accepté. La décision finale de louer ou vendre reste au mandant.

05 Accord des représentants habilités

Cette fiche précise le dossier sans modifier la convention-cadre. Toute dérogation doit être identifiée et acceptée expressément par écrit. Les champs non remplis ne constituent pas des accords présumés.

Black Immo : nom, qualité, lieu, date et signature	Partenaire : nom, qualité, lieu, date et signature

FACTURES CLIENTS BLACK-IMMO.CH : PAIEMENT SOUS 10 JOURS CALENDAIRES.

Dès émission et transmission. Les accords déjà signés, notamment interagences, ne sont pas modifiés.